



Les PME canadiennes sont durement touchées :
l'important impact financier des pénuries de main-d'œuvre

Novembre 2023

FCEI
En affaires
pour vos affaires.™

Les PME canadiennes sont durement touchées : l'important impact financier des pénuries de main-d'œuvre

Le manque de personnel est un enjeu auquel les petites et moyennes entreprises (PME) font face depuis plusieurs années, s'ajoutant aux nombreux autres défis auxquels elles sont confrontées¹. En effet, 53 % des propriétaires de PME canadiennes ont mentionné que les pénuries de main-d'œuvre les empêchent de prendre de l'expansion (Figure 1). Malgré une tendance à la baisse, celles-ci dépassent légèrement la moyenne historique de 50 %².

Ainsi, la majorité des PME sont affectées et les conséquences se manifestent de différentes façons. Dans un récent rapport sur le sujet, la FCEI a cherché à illustrer le nombre d'heures travaillées par les propriétaires de PME, avec une emphase particulière sur ceux qui devaient en faire plus pour combler le manque d'employés³.

En 2022, la FCEI a publié un rapport estimant le manque à gagner potentiel subi par les PME québécoises en raison des pénuries de main-d'œuvre⁴. La présente étude reproduit cet exercice à l'échelle canadienne. Elle s'inscrit dans les efforts continus de la FCEI pour mettre en lumière cet enjeu et l'importance d'agir pour en atténuer les différents impacts, à court et à long terme.

Figure 1

Malgré une légère diminution au cours des derniers mois, la part des entrepreneurs affirmant que les pénuries de main-d'œuvre entravent la croissance de leur PME demeure élevée (% des réponses)



Source : FCEI, *Baromètre des affaires*^{MD}, novembre 2013 à novembre 2023, plus de détails disponibles à fcei.ca/barometre.

Question : « Quels facteurs entravent votre capacité à augmenter les ventes ou la production? » La figure ci-dessus représente les répondants qui ont sélectionné « Pénurie de main-d'œuvre qualifiée » et/ou « Pénurie de main-d'œuvre non-qualifiée et spécialisée » parmi les choix de réponse.

¹ Bomal, Laure-Anna, *Retour en force des pénuries de main-d'œuvre*. FCEI, décembre 2021.

² FCEI, *Baromètre des affaires*^{MD}, novembre 2013 à novembre 2023.

³ Bomal, Laure-Anna, et François Vincent, *La semaine de 8 jours : l'impact des pénuries de main-d'œuvre sur le nombre d'heures travaillées par les propriétaires de PME canadiennes*. FCEI, avril 2023.

⁴ Bomal, Laure-Anna, *Impact financier des pénuries de main-d'œuvre au Québec : estimation des pertes de revenus subies par les PME dans la dernière année*. FCEI, août 2022.

L'annulation et le report de ventes et de contrats figurent parmi les principales conséquences des pénuries de main-d'œuvre sur les PME canadiennes

Les pénuries de main-d'œuvre ont de nombreux impacts sur les PME (temps, argent, plans, etc.).

Afin de mieux comprendre ces impacts, nous avons mené des sondages auprès des membres FCEI en février et en avril 2023. L'une des questions que nous leur avons posées portait sur les principales conséquences des pénuries de main-d'œuvre sur leur entreprise.

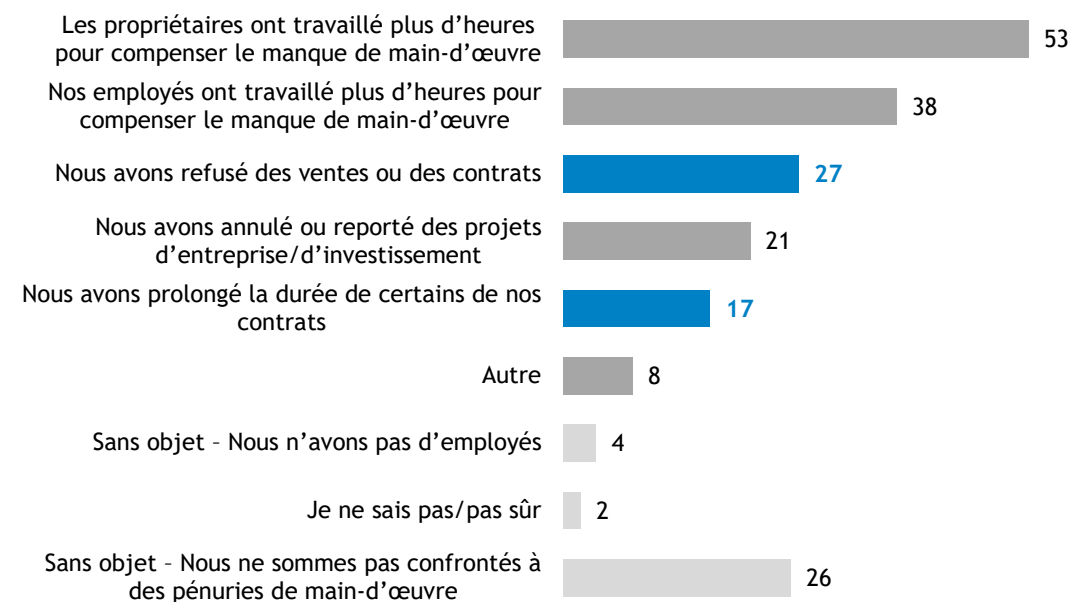
Parmi les quelque 5 000 propriétaires de PME qui ont répondu à cette question, 53 % ont indiqué qu'ils ont dû travailler plus d'heures pour compenser le manque de personnel et 38 % ont dit que leurs employés ont travaillé plus d'heures (Figure 2). Comme mentionné plus haut, les conséquences du manque de temps ont été analysées dans un rapport de recherche de la FCEI publié en avril 2023⁵.

Les conséquences financières ont également été citées parmi les principaux impacts : environ 27 % des répondants ont indiqué qu'ils ont dû refuser des ventes ou des contrats, alors que 17 % ont dû reporter les dates d'échéance de contrats existants. Le report ou l'annulation de ventes et de contrats entraîne un manque à gagner potentiel pour les PME. Cet élément mérite également d'être analysé afin de mieux comprendre le coût réel des pénuries de main-d'œuvre.

⁵ Bomal, Laure-Anna, et François Vincent, *La semaine de 8 jours : l'impact des pénuries de main-d'œuvre sur le nombre d'heures travaillées par les propriétaires de PME canadiennes*. FCEI, avril 2023.

Figure 2

Principales conséquences des pénuries de main-d'œuvre sur les PME : la hausse des heures travaillées par les propriétaires et leurs employés est le seul élément ayant dépassé l'annulation et le report de ventes et de contrats



Sources : FCEI, Sondages *Votre Voix* – Février 2023 et *Votre Voix* – Avril 2023, n = 5 254.

Question : « Quels effets les pénuries de main-d'œuvre ont-elles sur votre entreprise? »

Remarque : Les répondants pouvant sélectionner plus d'une réponse à la fois, le total des pourcentages peut excéder 100.

Les PME québécoises et celles des secteurs de la construction et de la fabrication sont les plus susceptibles d'avoir subi un manque à gagner en raison du manque de main-d'œuvre

La proportion d'entreprises affectées par ce manque à gagner dépend grandement du secteur d'activité. En effet, les PME des secteurs de la construction, de la fabrication, de la gestion et l'administration d'entreprise, et des transports (Tableau 1) ont davantage dû refuser des contrats.

Bien que le contraste par province soit moins frappant, le Québec se démarque puisque près d'une PME sur trois a refusé des contrats, suivi par les PME du Manitoba (28 %) et de la Colombie-Britannique (28 %).

La prochaine section visera à estimer la valeur des opportunités financières délaissées ou repoussées par les propriétaires en raison du manque de personnel dans leur entreprise au cours de la dernière année.

Tableau 1

Les PME québécoises et celles du secteur de la construction sont plus susceptibles d'avoir refusé des contrats (en %)

Secteur	Refus de ventes ou de contrats	Prolongation de la durée de contrats	Province	Refus de ventes ou de contrats	Prolongation de la durée de contrats
Construction	52	38	Qc	33	18
Gestion et admin.	41	32	Man.	28	13
Transport	34	16	C.-B.	28	14
Fabrication	31	28	Can.	27	17
Services perso. et divers	31	15	N.-B.	26	14
Ressources naturelles	30	29	Alb.	26	18
Serv. professionnels	29	18	Ont.	25	18
Hébergement/restauration	28	6	Sask.	24	14
Canada	27	17	N.-É.	23	14
Arts, loisirs et info.	23	11	Î.-P.-É.	21	6
Commerce de gros	19	16	T.-N.-L.	18	9
Services sociaux	18	6			
Commerce de détail	16	8			

Sources : FCEI, Sondages *Votre Voix* – Février 2023 et *Votre Voix* – Avril 2023, n = 5 254.

Les manques à gagner liés aux pénuries de main-d'œuvre coûtent cher aux PME canadiennes

En se basant sur son rapport sur le Québec publié l'an dernier⁶, la FCEI a estimé le manque à gagner des PME canadiennes qui ont dû refuser des contrats ou des ventes en raison des pénuries de main-d'œuvre en 2022 (plus de détails sur la méthodologie en annexe). Le Tableau 2 présente le total du manque à gagner par les PME au cours de la dernière année. Celui-ci s'élève à plus de 9,6 G\$ pour le secteur de la construction. Plusieurs facteurs expliquent pourquoi ce montant est plus important que celui des autres secteurs : la taille du secteur (nombre de PME)⁷, la part plus élevée de PME touchées et la part plus grande de manque à gagner par rapport au chiffre d'affaires (voir le Tableau A1 dans l'Annexe).

Par province, la proportion de PME affectées qui ont noté un manque à gagner est plutôt homogène, avec le Québec (32 %) et l'Alberta (27 %) dominant le classement (Tableau A1). Puisque les montants par province sont calculés en fonction du pourcentage du total national de PME touchées, il n'est pas étonnant que les plus gros manques à gagner se retrouvent dans les plus grandes provinces (Tableau 2). La part plus importante de propriétaires d'entreprise ayant refusé des contrats en Alberta justifie sa position par rapport à la Colombie-Britannique.

Bien que le coût estimé des pénuries de main-d'œuvre en matière de manque à gagner issu de ventes et de contrats soit considérable pour les propriétaires de PME, il est important de noter qu'il ne représente pas nécessairement autant de pertes nettes pour l'économie canadienne. En effet, les fonds non investis dans ces contrats ou dans certaines ventes ont pu être réaffectés à d'autres projets ou constituer d'autres dépenses pour les PME. De plus, les clients perdus ont pu dépenser leur argent autrement au Canada, stimulant ainsi l'activité économique.

Néanmoins, ce manque à gagner totalisant plus de 38,4 G\$ représente autant de revenus qui auraient pu aider considérablement les entreprises concernées, notamment en leur permettant de composer avec le manque de personnel en

investissant dans l'automatisation. Le manque à gagner subi en 2022 est particulièrement important, alors que 60 % des PME canadiennes sont confrontées au remboursement de leur dette COVID (126 000 \$ en moyenne) et seules 44 % ont des revenus normaux⁸.

Tableau 2

Au cours de la dernière année, les PME ontariennes et celles du secteur de la construction ont subi les plus importants manques à gagner (en M\$)

Secteur	Manque à gagner	Province	Manque à gagner
Construction	9 647,3	Ont.	16 041,9
Commerce de détail	3 829,1	Qc.	8 351,4
Services sociaux	3 339,0	Alb.	4 866,7
Services perso. et divers	3 080,4	C.-B.	3 995,5
Services professionnels	3 036,1	Man.	1 472,0
Gestion et admin.	3 030,4	Sask.	1 141,6
Hébergement/restauration	2 812,5	N.-É.	1 021,4
Agric. et ressources nat.	2 785,9	N.-B.	991,4
Fabrication	2 597,7	T.-N.-L.	330,5
Transports	1 789,4	Î.-P.-É.	150,2
Commerce de gros	1 774,4	Can.	38 362,5
Arts, loisirs, info.	640,4		
Canada	38 362,5		

Sources : FCEI, Sondages *Votre Voix* – Février 2023 et *Votre Voix* – Avril 2023, n = 1 243.

⁶ Bomal, Laure-Anna, *Impact financier des pénuries de main-d'œuvre au Québec : estimation des pertes de revenus subies par les PME dans la dernière année*. FCEI, août 2022.

⁷ Statistique Canada. Tableau 33-10-0661-01. *Nombre d'entreprises canadiennes, avec employés, décembre 2022*.

⁸ FCEI, Sondage *Votre Voix* - Mai 2023, n = 2 672.

Conclusion

Ce rapport présente un autre impact important des pénuries de main-d'œuvre sur les PME canadiennes, soit l'annulation de contrats et de ventes.

La FCEI estime que les contrats et les ventes que les PME canadiennes ont dû refuser ou reporter au cours de la dernière année en raison des pénuries de main-d'œuvre représentent un manque à gagner supérieur à 38 G\$. Ce montant important représente autant de revenus qui auraient pu aider considérablement les entreprises concernées, notamment en leur permettant de composer avec le manque de personnel en investissant dans l'automatisation ou en facilitant leur relance postpandémique.

La situation risque de se détériorer davantage à l'avenir en raison des difficultés démographiques et du manque d'intervention des gouvernements. Il est donc essentiel d'en reconnaître les impacts financiers et de pallier le manque de main-d'œuvre en mettant en place des mesures pertinentes pour aider les propriétaires de PME⁹.

⁹ Bomal, Laure-Anna, et François Vincent, *La semaine de 8 jours : l'impact des pénuries de main-d'œuvre sur le nombre d'heures travaillées par les propriétaires de PME canadiennes*. FCEI, avril 2023.

Recommandations

Diverses mesures sont nécessaires pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre et soutenir les propriétaires de PME qui manquent de personnel.

Il est essentiel de mettre en place des mesures pour offrir des ressources supplémentaires aux propriétaires de PME, notamment :

- Mettre en place un congé de taxes sur la masse salariale pour les nouvelles embauches (AE, RPC/RRQ, cotisations SST, etc.),
- Établir un crédit d'impôt pour la formation afin de reconnaître les investissements que font les PME dans la formation en cours d'emploi.
- Rendre permanentes la déduction pour amortissement accéléré et la passation en charges immédiate pour soutenir les investissements dans l'automatisation.

D'autres mesures visant à augmenter la disponibilité de main-d'œuvre au Canada pourraient également être envisagées. Un récent rapport de la FCEI couvre d'ailleurs les actions menées par d'autres provinces et d'autres pays, en fonction des groupes d'âge, et propose des solutions que les gouvernements pourraient adopter¹⁰.

¹⁰ Nicolaï, J., Santini, C. *Un potentiel à exploiter : comment encourager tous les groupes d'âge à participer à la vie active*. FCEI, novembre 2023.

Annexe : Méthodologie

Calcul du manque à gagner

La part de PME ayant subi un manque à gagner est multipliée par le nombre ajusté de petites et moyennes entreprises au Canada, calculé précédemment, selon le secteur. Ces manipulations nous donnent une estimation des PME affectées par les pénuries de main-d'œuvre, par secteur.

En parallèle, grâce à l'auto-évaluation par les membres FCEI du montant de leur manque à gagner exprimé en pourcentage de leur revenu, sur la dernière année, nous pouvons estimer le manque à gagner pour une entreprise affectée, selon le secteur. C'est dans cet objectif que le revenu total extrait des données sur les performances financières est multiplié à ce pourcentage, par secteur.

Enfin, le produit du montant du manque à gagner par entreprise affectée multiplié par le nombre d'entreprises affectées nous donne une estimation de ce manque à gagner issu des contrats refusés par les PME canadiennes en raison des pénuries de main-d'œuvre, par secteur.

L'équation qui suit illustre sommairement la méthodologie de calcul utilisée :

$$\sum s [PMEPs \times PMETOTs] \times [Ps \times Rs]$$

où

PMEPs = Part de PME du secteur « s » ayant subi un manque à gagner

PMETOTs = Nombre ajusté de PME du secteur « s » au Canada

Ps = Montant du manque à gagner moyen en pourcentage du revenu, pour une PME du secteur « s »

Rs = Revenu moyen d'une PME du secteur « s » au Canada

Données sur la part des PME ayant subi un manque à gagner

La part des PME ayant subi des perturbations dans leurs ventes ou leurs contrats en raison des pénuries de main-d'œuvre a été estimée à l'aide de deux questions posées dans deux sondages omnibus en ligne, auxquels 6 076 membres FCEI ont répondu. Le premier sondage a été mené du 8 au 28 février 2023 et le deuxième, du 5 au 20 avril 2023. Afin d'éviter les réponses en double, les membres qui ont répondu aux questions en février n'ont pas pu y répondre en avril. À titre comparatif, un échantillon probabiliste de cette taille aurait une marge d'erreur de plus ou moins 1,3 point de pourcentage, 19 fois sur 20.

La première question posée était :

- *Quels effets les pénuries de main-d'œuvre ont-elles sur votre entreprise? (Sélectionner toutes les réponses pertinentes)*
 - Sans objet - Nous ne sommes pas confrontés à des pénuries de main-d'œuvre*
 - Sans objet - Nous n'avons pas d'employés*
 - Nous avons refusé des ventes ou des contrats*
 - Nous avons reporté les dates d'échéance de contrats existants*
 - Nous avons annulé ou reporté des projets d'investissement ou d'expansion*
 - Les propriétaires ont travaillé plus d'heures pour compenser le manque de main-d'œuvre*
 - Les employés ont travaillé plus d'heures pour compenser le manque de main-d'œuvre*
 - Autre (préciser)*
 - Je ne sais pas/pas sûr*

Les PME canadiennes sont durement touchées : l'important impact financier des pénuries de main-d'œuvre

Données sur le nombre de PME (PMETOTs)

Le Tableau 33-10-0493-01 de Statistique Canada¹¹ présente le nombre d'entreprises selon le nombre d'employés par secteur en date de décembre 2021, selon la province ou le territoire. Nous avons retiré du total :

- Les entreprises avec plus de 500 employés et les entreprises non classifiées.
- Les entreprises des secteurs de l'administration publique, des services publics, de la finance et les assurances, et des services immobiliers, de location et de location à bail. (Certains calculs personnalisés de la FCEI ont été effectués pour ajuster les différentes composantes de certains secteurs.)
- Les entreprises situées au Yukon, aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut.

Données sur les montants de manque à gagner moyens des PME (Ps)

Dans le cadre des sondages de la FCEI mentionnés ci-dessus, les membres ayant sélectionné « Nous avons refusé des ventes ou des contrats » ou « Nous avons reporté les dates d'échéance de contrats existants » ont été invités à répondre à la question complémentaire suivante :

- *Dans la dernière année, quel pourcentage de votre chiffre d'affaires avez-vous perdu en termes de ventes et/ou de contrats reportés et/ou refusés en raison des pénuries? (Veuillez entrer un pourcentage approximatif)*

--	--	--

Le traitement des valeurs extrêmes des pourcentages de manque à gagner résultant de refus ou de la prolongation de certains contrats se fait par l'exclusion des entrées de 90 % et plus dans l'échantillon. À la suite de cet ajustement, cinq réponses ont été retirées.

¹¹ Statistique Canada. Tableau 33-10-0493-01. *Nombre d'entreprises canadiennes, avec employés, décembre 2021.*

Données sur le chiffre d'affaires moyen par industrie (Rs)

Les données sur le revenu total moyen d'une PME canadienne selon le secteur proviennent des rapports des données sur la performance financière fournis par Statistique Canada pour l'année 2021¹². Ces données sont disponibles selon la province, l'industrie, l'intervalle de revenu et le statut d'incorporation.

Seules les PME dont les revenus se situent entre 30 000 \$ et 5 M\$ ont été incluses dans notre analyse. Notre estimation des coûts est donc plus prudente, car elle ne tient pas compte des plus petites et des plus grandes entreprises. C'est également pour cette raison que le revenu moyen a été favorisé par rapport au revenu médian. Par ailleurs, le revenu médian tient compte des travailleurs autonomes, tandis que notre analyse porte sur les revenus des entreprises avec des employés.

Le statut d'incorporation favorisé pour notre analyse était celui des PME constituées en société. Cela exclut certains secteurs dont les données sur la performance financière ne sont pas disponibles pour des questions de confidentialité. Dans ces cas, nous avons donc considéré toutes les entreprises du secteur, quel que soit leur statut d'incorporation. Les industries concernées sont les suivantes : gestion de sociétés et d'entreprises, et arts, spectacles et loisirs.

Le secteur de la finance et des assurances a été exclu puisque les données ne sont pas accessibles.

¹² Statistique Canada, Profils des petites entreprises, 2021.

Autres remarques sur les données

Selon le secteur, la proportion de PME affectées (Tableau A1) correspond au nombre d'entreprises ayant entré un pourcentage de manque à gagner lié à des refus ou à la prolongation de certains contrats par rapport aux nombres d'entreprises avec employés de l'échantillon.

Même si le report de contrats peut signifier que les profits seront réalisés plus tard (c.-à-d. pas au cours des 12 derniers mois, mais peut-être à l'avenir), dans le cadre de ce sondage, on suppose que cet impact est négatif pour une PME et on le considère comme un manque à gagner dans notre estimation.

Par ailleurs, un membre qui a répondu être affecté, mais n'a pas entré de montant n'est pas considéré dans cette proportion, ce qui représente donc une marge de prudence additionnelle dans le cadre de cette estimation.

Remarque sur les estimations provinciales

Le calcul du manque à gagner par province est plus imprécis que celui par secteur, car les disparités au niveau des parts de revenus perdus sont moins importantes (Tableau A1). Afin de calculer le montant pour chaque province, nous avons d'abord déterminé la part du nombre total de répondants qui a indiqué avoir subi un manque à gagner. Pour ce faire, nous avons divisé le nombre total de répondants ayant déclaré un manque à gagner dans chaque province par le total national. Ensuite, nous avons multiplié la part de chaque province par le manque à gagner total pour le Canada, ces données ayant été calculées précédemment selon les secteurs.

Tableau A1

PME canadiennes ayant refusé ou reporté des ventes ou des contrats en raison des pénuries de main-d'œuvre, en pourcentage des PME et en pourcentage moyen du manque à gagner sur les revenus, par secteur et par province

Secteur	PME affectées (en % du total)	Manque à gagner (en % du revenu)	Province	PME affectées (en % du total)	Manque à gagner (en % du revenu)
Construction	48	20	Qc	32	19
Gestion et admin.	40	22	Alb.	27	20
Fabrication	32	17	Man.	25	21
Transport	32	20	Ont.	24	20
Services professionnels	29	18	C.-B.	24	21
Hébergement/restauration	25	21	Sask.	22	18
Arts, loisirs et info.	25	16	N.-B.	21	20
Services perso. et divers	25	23	T.-N.-L.*	20	19
Agric. et ressources nat.	20	24	N.-É.	20	16
Commerce de gros	19	18	Î.-P.-É.*	15	19
Services sociaux	17	23	Can.	25	20
Commerce de détail	15	19			
Canada	25	20			

Sources : FCEI, Sondages *Votre Voix* – Février 2023 et *Votre Voix* – Avril 2023, n = 1 283.

Remarque : * Petit échantillon, à utiliser avec prudence (<30).

À propos de l'auteure



Laure-Anna Bomal

Économiste

Laure-Anna Bomal est économiste de la recherche à Montréal pour la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI). Depuis son arrivée à la FCEI en 2021, elle a travaillé sur plusieurs sondages et rapports de recherche sur les enjeux touchant les PME, notamment la logistique des entreprises et les pénuries de main-d'œuvre.

Elle est titulaire d'une maîtrise en économie de l'Université d'Ottawa et d'un baccalauréat en mathématiques et économie de l'Université de Montréal.

[Bio complète](#) [LinkedIn](#)

Recherches de la FCEI

Questions ou demandes de données : recherche@fcei.ca

Toutes les recherches de la FCEI : fcei.ca/recherche

X / Twitter : [@CFIB_FCEI_Stats](https://twitter.com/CFIB_FCEI_Stats)

À propos de la FCEI

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) est le plus grand regroupement de PME au pays, comptant 97 000 membres dans tous les secteurs d'activité et toutes les régions. Elle vise à augmenter les chances de succès des PME en défendant leurs intérêts auprès des gouvernements, en leur fournissant des ressources personnalisées et en leur offrant des économies exclusives.

Visitez fcei.ca pour en savoir plus.

FCEI
FÉDÉRATION CANADIENNE
DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE
En affaires pour vos affaires.

